

Être agriculteur en France en 2021

FICHE **QUESTIONS SUR...** n° 10.02.Q02

Mots clés : s'installer en agriculture - être compétitif - s'intégrer dans milieu agricole - défendre sa profession - transmettre son exploitation

Au milieu du XX^e siècle, l'image du paysan traditionnel dans un milieu rural fermé sur lui-même, avait encore une certaine réalité.

Celle-ci a définitivement disparu avec le renouvellement des générations.

L'agriculteur du XXI^e siècle n'a plus rien à voir avec celui de l'immédiate après-guerre : c'est un vrai professionnel, bon technicien, ouvert sur le progrès et à l'écoute du monde extérieur. Néanmoins, sa vie n'est pas facile, et il doit sans cesse se remettre en question.

Réussir son installation

On ne s'improvise pas agriculteur de nos jours : c'est un métier complexe, exigeant, mais passionnant.

À l'issue d'une formation dans un établissement spécialisé et, si possible, un temps assez long de pratique agricole, le candidat-chef d'exploitation doit commencer par élaborer son projet d'installation. C'est un travail compliqué qui comprend :

- Des éléments techniques : quel système de production choisir ?
- Juridiques : quel statut pour la future entreprise ?
- Fonciers : quel mode de *faire valoir*¹ ?
- Commerciaux : quels seront les clients ?
- Et bien sûr financiers : quelles ressources mobiliser pour les investissements, le fonds de roulement ?

Pour obtenir les aides publiques accordées aux jeunes agriculteurs, le candidat doit réaliser un *Plan de Professionnalisation Personnalisée* (PPP) qui doit être validé par le Préfet du département. Ces aides publiques sont souvent nécessaires à l'équilibre financier du projet : elles complètent utilement un autofinancement toujours modeste, parfois quelques prêts familiaux, et des prêts bancaires plus conséquents mais pas pour autant accordés avec libéralité.

Plus de la moitié des installations s'effectue aujourd'hui dans le cadre d'un GAEC² ou d'une EARL³, plus rarement dans celui d'une société commerciale.

Il est évident que le futur agriculteur pourra plus facilement s'installer sur une exploitation familiale, que s'il s'agit d'une installation hors cadre familial. En revanche, une expérience professionnelle de quelques années dans un autre secteur économique, n'est pas un handicap, bien au contraire.

Enfin, contrairement au passé, le conjoint n'est plus systématiquement aide familial à la ferme : il (ou elle) a très souvent une activité professionnelle hors de l'agriculture.

La course à la compétitivité

Pour tout agriculteur, la réduction des coûts de production et l'évolution des prix de vente constituent un souci, voire une obsession permanente : les marges, et donc le revenu annuel, en découlent directement.

Or, parmi les nombreux facteurs à surveiller, beaucoup ne dépendent pas des choix que le chef d'exploitation est amené à prendre ; et pourtant, il doit en tenir compte avant toute décision importante. Il en est de même des aides européennes dont les montants et les conditions d'accès sont éminemment évolutives, et impliquent en outre diverses contraintes pour l'exploitant.

¹ Mode d'exploitation d'une propriété agricole, où la terre est cultivée par le propriétaire lui-même.

² Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

³ Exploitation Agricole à responsabilité Limitée

Les complexes choix en stratégie de gestion

Dans les choix stratégiques, comme dans les décisions courantes, la principale qualité nécessaire à un exploitant est sa capacité à s'adapter à un environnement économique en perpétuelle évolution. Cette adaptabilité doit en particulier porter sur :

- Le choix des productions ; attention à la monoproduction.
- Le niveau d'intensification : le rendement maximum ne correspond pas toujours à la meilleure marge.
- Les itinéraires techniques : les cultures sans labour permettent quelques économies.
- Et le mode de commercialisation (attention au mirage de la vente directe !).

Cette quête permanente est épuisante, d'autant plus que toute erreur est sanctionnée. Les changements importants dans le fonctionnement de l'exploitation génèrent toujours des risques élevés ; par exemple, le passage à l'agriculture biologique fragilise pour un temps l'exploitation : on constate que la période de transition est longue et est le plus souvent une période de baisse des revenus, quel que soit l'intérêt final de l'opération.

Les complexes choix en investissements de fonctionnement

Au cours de son activité professionnelle, le chef d'exploitation doit sans cesse prévoir, réaliser et financer des investissements nouveaux, afin d'améliorer ses méthodes de travail, sa productivité et, au final, ses résultats financiers. En particulier, cette quête permanente s'impose s'il a passé des contrats avec ses futurs clients qui exigent une qualité irréprochable, le respect des dates de livraison et celle des quantités convenues. À cet effet, il sera souvent nécessaire d'acquérir des matériels ou des équipements onéreux, offrant les dernières techniques disponibles sur le marché.

La difficulté de recourir à du personnel salarié compétent contribue aussi à recourir à des engins puissants, offrant de grandes dimensions de travail et pourvus de logiciels "intelligents". Ces matériels sont évidemment très coûteux. Le plus souvent, ils devront être financés à crédit ; il est donc essentiel que les conditions d'amortissement soient étudiées avec le plus grand soin.

Les complexes choix face aux évolutions sociétale

L'agriculteur doit aussi anticiper les évolutions sociétales qui lui imposent, ou lui imposeront tôt ou tard :

- de mieux protéger l'environnement,
- de réduire l'emploi de produits phytosanitaires,
- ou d'améliorer le bien-être animal.

Ces changements ont un coût qu'il faut anticiper, par exemple en adoptant les méthodes de l'agroécologie qui permettent de ne pas trop sacrifier les rendements des cultures.

L'intégration dans le milieu agricole et para-agricole

L'agriculteur du XXI^e siècle n'est plus isolé dans son exploitation : il a de multiples relations avec ses fournisseurs et ses clients, et peut disposer de tout un ensemble de services qui l'assistent dans son travail courant (comptabilité et gestion, services vétérinaires et de contrôle laitier, aide à l'informatique et aux technologies numériques, etc.)

La plupart des agriculteurs sont membres de coopératives ou de groupements informels : d'approvisionnement, de commercialisation, d'utilisation de matériel en commun, de drainage... Chaque structure organise des séminaires de formation, des groupes de travail, une assemblée générale, qui sont autant d'occasions de rencontres et d'échanges d'expériences.

Si le chef d'exploitation s'est orienté vers la vente directe, c'est tout un ensemble de relations et de contacts qui s'ajoutent. Il en est de même s'il a ouvert un gîte rural, un restaurant à la ferme ou un centre équestre.

La participation à la défense de la profession

L'agriculteur est généralement adhérent d'un syndicat professionnel en charge de la défense des intérêts de la profession.

Les agriculteurs sont fiers de leur travail, des produits qui sortent de leur exploitation et, plus généralement, du rôle que remplit l'agriculture pour nourrir les populations françaises, européennes et mondiales.

Pendant longtemps, nul n'aurait imaginé contester les méthodes de travail des agriculteurs. Il n'en est plus de même aujourd'hui : une partie de l'opinion publique, souvent relayée par les médias, multiplie les

critiques sur l'emploi de "produits chimiques dangereux qui polluent les sols et risquent de se retrouver dans les eaux ou pire dans les aliments". Les experts ont beau contester ces affirmations, la qualité du travail des agriculteurs est trop souvent mise en cause, ce qui les blesse profondément, d'autant que, lorsque le milieu agricole reconnaît certaines critiques justifiées et effectue les changements qui s'imposent, il demeure la cible d'accusations fréquentes.

Transmettre son exploitation

C'est une opération délicate qui se prépare longtemps à l'avance (souvent 10 ans avant), et qui pose des problèmes :

- De personnes : existe-t-il un successeur familial intéressé ?
- Juridique : faut-il modifier le statut de l'exploitation, au moins temporairement ?
- Et financier, car la reprise du capital d'exploitation constitue une lourde charge pour le nouvel exploitant.

La dévolution du capital foncier pose un problème particulièrement redoutable, qui peut aller jusqu'à rendre impossible la reprise. Pour éviter ce handicap, la formule du GFA⁴ familial est souvent retenue, car elle apporte un complément de retraite au sortant, sans nécessiter une mise de fonds immédiate pour le nouvel agriculteur. Mais il faut encore que les cohéritiers ne s'y opposent pas, dans la mesure où leurs droits à la succession seront retardés peut-être pour longtemps.

Ce qu'il faut retenir :

S'installer en agriculture est toujours une opération longue et difficile. Puis le nouveau chef d'exploitation doit surveiller ses marges, tout en étant prêt à modifier son système de production si la situation l'exige.

Il a nécessairement de nombreuses relations professionnelles avec l'ensemble des acteurs du monde rural. Et face aux nouvelles critiques qui se sont multipliées, il aura souvent à prendre la défense de son travail et de sa profession

Vers la fin de sa vie active, l'agriculteur doit préparer la transmission de son exploitation, éventuellement en dehors du contexte familial.

Pour en savoir plus :

- Bertrand HERVIEU : *Les orphelins de l'exode rural : essai sur l'agriculture et les campagnes du XXI^e siècle*, Éditions de l'Aube, 2008
- Jean-Marie SERONIE : *L'agriculture française : une diva à réveiller ?* Éditions Quae, 2014
- Jean-Marie SERONIE : *Vers un big bang agricole ? Révolution numérique en agriculture*, Éditions France Agricole, 2016

⁴ Groupement Foncier Agricole